

Pré-print ©

Référence bibliographique :

CHIFFOLEAU Y., FRAISSE L., 2015, COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE « INNOVATION SOCIALE, AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE », *ECONOMIES ET SOCIÉTÉS, TOME XLIX, SÉRIE « SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES »*, AG, N° 37, ISMEA LES PRESSES, PARIS : A PARAÎTRE.
<http://www.ismea.org/ismea/ecoagri.html>

Compte-rendu du séminaire « Innovation sociale, agriculture et alimentation durable »

Yuna CHIFFOLEAU*, Laurent FRAISSE**

*INRA UMR Innovation, 2 place Viala, 34 060 Montpellier Cedex 1

Tel : 0499612884 / Fax : 0467545843 / E-mail : yuna.chiffolleau@supagro.inra.fr

** CNAM-CNRS / LISE, Case 1LAB40, 2 rue de Conté, 75 003 Paris

E-mail : fraisse_laurent@orange.fr

Commerce équitable, circuits courts, accès solidaire au foncier... Les pratiques socio-économiques s'inscrivant ou s'affichant dans une perspective d'alimentation durable font l'objet d'un nombre croissant de travaux interrogeant leur dimension innovante et leur capacité régulatrice ou transformatrice. Le séminaire « Innovation sociale, agriculture et alimentation durable » organisé le 7 octobre 2014 dans le cadre d'un partenariat Labex Sites, Cnam UPE/LISE, INRA SAD visait à réinterroger et mettre en perspective ces travaux au regard du concept d'innovation sociale. Plus largement, l'enjeu était de permettre la rencontre entre deux communautés de recherche, l'une travaillant sur l'innovation à partir de l'agriculture et de l'alimentation, l'autre spécialisée dans l'analyse de l'innovation sociale.

De l'innovation à l'innovation sociale : définition et perspectives pour une approche renouvelée de la diffusion de l'innovation

Après avoir rappelé l'actualité institutionnelle de l'innovation sociale notamment sur l'agenda européen, Pierre-Benoît Joly (INRA, IFRIS) replace la problématique de l'innovation sociale dans une perspective plus large d'extension et de pluralisation de la notion d'innovation. Cet élargissement fait écho aux travaux qui interrogent les finalités des politiques de l'innovation, trop exclusivement centrées sur la croissance, la compétitivité, le progrès technologique, et montrent l'irruption de nouveaux acteurs dans le processus d'innovation.

Jean-Louis Laville (CNAM-CNRS, LISE) remet en perspective historique deux façons très différentes d'aborder l'innovation sociale. La première, issue des travaux sur les sciences et technologies, cherche à comprendre les dimensions sociales des innovations technologiques et organisationnelles en mettant en évidence l'importance des milieux innovateurs, des réseaux ou des systèmes nationaux et sectoriels d'innovation. La seconde analyse des innovations historiquement connectées aux mouvements sociaux des années 70, marquées alors par les courants autogestionnaires et expériences alternatives. Des croisements se sont opérés entre ces deux approches, par une attention plus grande à la démocratisation des enjeux technologiques d'un côté et une vision de plus en plus entrepreneuriale et institutionnelle de l'autre. Le soutien institutionnel à l'innovation sociale a conforté ces deux approches : un premier référentiel valorise aujourd'hui l'efficacité sociale des modèles économiques de type « social business » ; un second est davantage axé sur un renouveau de l'action publique à travers des compromis entre initiatives citoyennes et pouvoirs publics.

L'innovation sociale reste néanmoins souvent associée à des initiatives de petite taille, limitées aux situations locales dans lesquelles elles se développent, alors même que beaucoup d'entre elles portent une visée critique et transformatrice de la société, des marchés ou des institutions. Pierre-Benoît Joly conclut alors en interrogeant la capacité des approches de l'innovation sociale à penser différemment la question de la généralisation de l'innovation, au-delà du modèle diffusionniste (exploration, sélection, exploitation).

Nadine Richez-Battesti (LEST, Université de Provence) indique qu'il existe encore peu de travaux sur la diffusion de l'innovation sociale. A partir de premiers travaux empiriques, elle met en avant des dynamiques de diffusion différenciées qui relèvent à la fois de l'informalité et du bricolage, du soutien par les politiques publiques ou de réseaux et de fédérations qui mettent en place des chartes et autres outils de réplique à l'interface du marché et des mouvements sociaux. Elle pointe aussi le rôle du chercheur dans la construction de la légitimité de l'innovation, contribuant à son changement d'échelle. L'objet du colloque est de poursuivre l'analyse, à partir de terrains liés à l'alimentation durable.

Changer d'échelle sans être banalisé à travers de nouvelles formes de coordination économique

Trois interventions montrent d'abord en quoi de nouveaux arrangements marchands et/ou l'hybridation des ressources favorisent un changement d'échelle de l'innovation tout en aidant à préserver des finalités sociales. Ronan Le Velly (Montpellier SupAgro, UMR Innovation) présente le cas d'une méga-AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) de poissons associant des pêcheurs locaux et 1 400 ménages. Il montre comment l'agencement marchand original articulant la charte des AMAP, les contrats d'abonnement, la salle d'enchères et une coopérative de mareyage permet à la fois de conserver les principes des AMAP, d'apporter une plus-value aux opérateurs locaux et de satisfaire un nombre important de clients. Dans le cas d'une société coopérative de consommation en circuit court et la perspective d'une économie plurielle, Emmanuelle Besançon (CRIISEA, Institut Jean-Baptiste Godin) montre que la diffusion de bonnes pratiques pour une alimentation plus saine s'observe au sein d'un écosystème territorial et repose sur la mobilisation de ressources non marchandes et réciprocatrices (réseaux de sociabilité...) qui s'articulent à celles du marché. Alison Loconto (INRA, UMR Lisis) présente le cas des systèmes de garantie participatifs (SGP), qui renouvellent la gouvernance de l'agriculture biologique, dans un contexte international dominé par un système descendant de certification par tierce partie. A partir de travaux dans six pays du Sud, elle montre comment les SGP, basés sur une évaluation des systèmes de production entre pairs et avec les consommateurs, permettent à la fois de prendre en compte les contextes locaux, de favoriser l'émergence de nouveaux acteurs-experts et de créer de nouveaux marchés collectifs pour les produits. Estelle Bienabe (CIRAD, UMR Innovation) amène à discuter ces trois interventions en pointant que l'innovation sociale décrite ici ne semble pas s'affranchir de certains mécanismes mis en avant dans l'innovation technologique (rôle de leaders et des réseaux d'organisation...) et se demande si la spécificité de l'innovation sociale tient aux dispositifs marchands créés ou à l'engagement des consommateurs impliqués.

Contribuer au changement social en formant de nouvelles coalitions entre acteurs et institutions

Yuna Chiffolleau et Dominique Paturel (INRA, UMR Innovation) ouvrent une autre façon de penser la diffusion de l'innovation sociale. A partir des circuits courts alimentaires, elles montrent comment des interactions locales entre producteurs, consommateurs et acteurs institutionnels, en visant à répondre à un problème du quotidien (difficulté d'accès à l'alimentation de qualité pour les familles à petit budget...), amènent les acteurs locaux à

comprendre ce problème en rapport avec les politiques économiques et sociales (fonctionnement de l'aide alimentaire...), améliorent le statut d'acteurs « ordinaires » ou marginalisés et font émerger de nouvelles règles modifiant ou bousculant les niveaux englobants (création d'une marque nationale participative garantissant l'origine des produits en circuits courts...). Les travaux d'Elise Demeleunaere (CNRS-MNHN, UMR Eco-anthropologie et ethnobiologie) sur les semences paysannes mettent en avant le rôle d'un autre type de coalition, entre producteurs et chercheurs, dans le renforcement des capacités individuelles et collectives (appui au réseau Semences paysannes) d'une part, la construction d'un droit collectif des paysans à sélectionner eux-mêmes leurs semences d'autre part. Si ce droit n'est pas intégré aujourd'hui dans la réglementation française, sa légitimité progresse et contribue à des changements institutionnels (assouplissement de la réglementation sur les semences) mais aussi à la différenciation de nouveaux marchés (paysans-boulangers en circuits courts). Discutant les deux interventions, Eric Doidy (INRA, UMR Cesaer) invite à préciser, à travers des indicateurs, le progrès social généré par les initiatives, sans aveuglement lié à des visions souvent positives a priori de l'innovation.

Proposer un modèle de développement valorisant multifonctionnalité et critique sociale

Les deux dernières interventions du séminaire mettent en perspective historique les changements macro associés au développement d'innovations sociales. Danièle Demoustier (IEP Grenoble) revient sur l'histoire des coopératives de consommation alimentaire, nées au XIX^{ème} siècle et témoignant aujourd'hui d'un renouveau. Si celles-ci ont contribué initialement à fonder un modèle de production et de consommation de masse, elles participent aujourd'hui, à travers une pluralité de formes (AMAP, épiceries solidaires...) et le soutien de l'économie sociale et solidaire, à proposer un modèle de développement plus durable, valorisant la multifonctionnalité des initiatives (coopérative lieu de vente, de vie sociale et d'apprentissages). L'exemplarité, les mouvements sociaux ou politiques, les fédérations ou réseaux, les politiques publiques agissent souvent de façon combinée dans leur généralisation. Gilles Allaire (INRA, ODE) complète cette mise en perspective en mettant en avant le rôle de la critique sociale dans la prise en compte d'enjeux de durabilité dans le capitalisme moderne. En agriculture, le développement des standards volontaires (label Agriculture Biologique...) illustre le cas d'innovations institutionnelles relevant de l'intégration d'une critique sociale « raisonnable » sur les normes liées au productivisme et la technoscience, motivée par les conflits observés dans la société. Une autre forme de la critique sociale, cette fois « radicale »,

intervient aussi dans les évolutions : dénonçant les standards volontaires en tant que green ou social washing, elle porte le débat sur les droits sociaux autour des biens communs (accès aux semences...). Laurent Fraisse (CNAM-CNRS, LISE) conclut ces deux interventions en questionnant la façon dont, à travers l'histoire, les acteurs de l'innovation sociale ont pu concilier une position pragmatique, expérimentale avec une perspective critique et un projet social.

En conclusion, ce séminaire confirme l'intérêt de l'agriculture et de l'alimentation comme terrain d'étude de l'innovation sociale et de sa généralisation, même si dernière cette question reste ouverte. Il invite à poursuivre le croisement entre innovation et innovation sociale pour mieux saisir les spécificités de l'innovation sociale. Si celles-ci semblent se jouer dans le maintien des liens entre modèles économiques et logiques de solidarité et d'engagement, elles ne doivent pas faire oublier que toute innovation sociale ne contribue pas forcément au progrès social et appellent à poursuivre les travaux, notamment à travers de nouvelles collaborations que le séminaire aura pu amorcer.